

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES
EN SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2024

Approbation du PV du CM du 11 avril 2024

Approuvée à l'unanimité

➤ **Délibération n° 033.24 désignant un référent déontologue**

Approuvée à l'unanimité,

Délibération n° 034.24 : Déclaration d'intention d'aliéner les parcelles WB 87 et WB 100 sises au 6, rue de la Chataigneraie

Approuvée à la majorité, 1 vote contre

Délibération n° 035.24 fixant les tarifs de la Péniche spectacle

Approuvée à l'unanimité,

➤ **Délibération n° 036.24 : Modification du GR39 sur le secteur de Bruzon**

Approuvée à l'unanimité, 1 abstention

Délibération n° 037.24 : Convention d'occupation précaire de la maison du bourg

Approuvée à l'unanimité,

Fait à Saint Senoux, le 23 mai 2024

La maire,
Maryline LAIR

